

LE 29 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le lundi 29 mars, à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie - Salle du 1^{er} étage, Place de l'Eglise, sous la présidence de Monsieur Stéphane BACHELET, Maire.

Etaient présents : M. Stéphane BACHELET, Mme Patricia SOULEYREAU, M. Alain LENOIR, Mme Karine PARIZY, Mme Isabelle LECLERC, M. Jeff JIMENEZ, Mme Josiane DUPUIS, M. Christophe PARIZY, Mme Eloïse PREUDHOMME, Mme Corinne REVEL, M. Thierry MASSON, Mme Miguelle SABAS, M. Luc PETÉ, M. Clément BRARD, Mme Elisabeth CAFFIN.

Absents ayant donné procuration : M. Vincent THIBAUT (pouvoir à M. Alain LENOIR), M. Eddy BACHELET (pouvoir à Mme Karine PARIZY), Mme Laurie SOULEYREAU (pouvoir à Mme Patricia SOULEYREAU)

Absent excusé : M. Jean-Jacques LOZE

Secrétaire de séance : M. Christophe PARIZY

La séance est ouverte à 20h05

Le Conseil municipal approuve le compte rendu du conseil municipal du 24 février 2021

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE M. LE RECEVEUR MUNICIPAL EN CE QUI CONCERNE L'EXERCICE 2020 DE LA COMMUNE

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celle relative à la journée complémentaire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité, le compte de gestion communal dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur municipal.

REPREND les résultats figurant au compte de gestion 2020 pour établir le budget communal 2021.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DE LA COMMUNE

Le Maire ne pouvant lui-même voter le compte administratif 2020 de la commune, le Conseil municipal élit à la majorité Madame Patricia SOULEYREAU comme Présidente de séance.

Madame Patricia SOULEYREAU expose les résultats du compte administratif 2020 du 1^{er} janvier au 31 décembre :

Section fonctionnement :	- 52 901.32 €uros
Section investissement :	143 483.57 €uros
Auquel il faut joindre les résultats de la clôture 2019 :	
Section fonctionnement :	745 483.13 €uros
Section investissement :	- 36 001.18 €uros

Ce qui entraîne, **en prenant compte des affectations**, un résultat global pour l'année 20 de :

Section de Fonctionnement :	692 581.81 €uros
Section d'Investissement :	107 482.39 €uros

Monsieur le Maire ne participant pas au vote,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité, le compte administratif 2020 de la commune.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2020 DE LA COMMUNE

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé et approuvé à l'unanimité le compte de gestion 2020 et le compte administratif 2020 de la commune laissant apparaître un résultat global de :

Section de Fonctionnement : 692 581.81 €uros

Section d'Investissement : 107 482.39 €uros

ACCEPTÉ, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de l'exercice de fonctionnement 2020, excédent :	692 581.81 €uros
Excédent d'investissement 2020 :	107 482.39 €uros
<i>Fonctionnement</i>	
Report à nouveau – compte 002 – recettes :	692 581.81 €uros
<i>Investissement</i>	
Report à nouveau – compte 001 – recettes :	107 482.39 €uros

BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA COMMUNE

Madame Patricia SOULEYREAU, Présidente de la commission des finances, présente le budget 2021 de la commune.

FONCTIONNEMENT DEPENSES		
CHAPITRE 11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	484 150.00 euros
CHAPITRE 12	CHARGES DE PERSONNEL	531 250.00 euros
CHAPITRE 14	ATTENUATION DE PRODUITS	600.00 euros
CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	324 992.81 euros
CHAPITRE 66	CHARGES FINANCIERES	17 429.00 euros
CHAPITRE 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000.00 euros
Chapitre 23	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	430 000.00 euros
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES		1 790 421.81 euros
FONCTIONNEMENT RECETTES		
Chapitre 002	Excédent antérieur reporté	692 581.81 euros
CHAPITRE 13	ATTENUATION DE CHARGES	3 000.00 euros
CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES	56 440.00 euros

CHAPITRE 73	IMPOTS ET TAXES	807 400.00 euros
CHAPITRE 74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	184 000.00 euros
CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	47 000.00 euros
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES		1 790 421.81 euros
INVESTISSEMENT DEPENSES		
Chapitre 001	Déficit d'investissement report	0.00 euros
CHAPITRE 16	REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	533 568.67 euros
CHAPITRE 20	IMMOBLISATIONS INCORPORELLES	107 100.00 euros
CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	679 500.00 euros
CHAPITRE 23	IMMOBILISATIONS EN COURS	56 705.03 euros
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES		1 376 873.70 euros
INVESTISSEMENT RECETTES		
Chapitre 001	Report du solde d'investissement	107 482.39 euros
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	430 000.00 euros
CHAPITRE 024	PRODUITS DE CESSIONS	220 000.00 euros
CHAPITRE 10	DOTATIONS FONDS DIVERS	125 000.00 Euros
CHAPITRE 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	494 391.31 euros
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES		1 376 873.70 euros

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

VOTE, à l'unanimité, le budget primitif 2021 de la commune qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes :

Section de FONCTIONNEMENT : 1 790 421.81 euros

Section d'INVESTISSEMENT : 1 376 873.70 euros

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE M. LE RECEVEUR MUNICIPAL EN CE QUI CONCERNE L'EXERCICE 2020 DE L'ASSAINISSEMENT

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celle relative à la journée complémentaire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité, le compte de gestion de l'assainissement dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur municipal.

REPREND les résultats figurant au compte de gestion 2020 pour établir le budget assainissement 2021.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DE L'ASSAINISSEMENT

Le Maire ne pouvant lui-même voter le compte administratif 2020 de l'assainissement, le Conseil municipal élit à la majorité Madame Patricia SOULEYREAU comme Présidente de séance.

Madame Patricia SOULEYREAU expose les résultats du compte administratif 2020 du 1^{er} janvier au 31 décembre :

Section fonctionnement :	132 286.51 €uros
Section investissement :	54 172.15 €uros
Auquel il faut joindre les résultats de la clôture 2019 :	
Section fonctionnement :	361 338.59 €uros
Section investissement :	- 54 382.78 €uros

Ce qui entraîne, **en prenant compte des affectations**, un résultat global pour l'année 2019 de :

Section de Fonctionnement :	493 625.10 €uros
Section d'Investissement :	- 210.63 €uros

Monsieur le Maire ne participant pas au vote,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité, le compte administratif 2020 de l'assainissement.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2020 DE L'ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé et approuvé à l'unanimité le compte de gestion 2020 et le compte administratif 2020 de l'assainissement laissant apparaître un résultat global de :

Section de Fonctionnement :	493 625.10 €uros
Section d'Investissement :	- 210.63 €uros

ACCEPTÉ, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de l'exercice de fonctionnement 2020, excédent :	493 625.10 €uros
Déficit d'investissement 2020 :	- 210.63 €uros
Virement à l'investissement au compte 1068 :	211.00 €uros
<i>Fonctionnement</i>	
Report à nouveau – compte 002 – recettes :	493 414.10 €uros
<i>Investissement</i>	
Report à nouveau – compte 001 – déficit :	210.63 €uros

BUDGET ASSAINISSEMENT 2021 DE LA COMMUNE

Madame Patricia SOULEYREAU, Présidente de la commission des finances, présente le budget 2021 de l'assainissement.

FONCTIONNEMENT DEPENSES		
CHAPITRE 11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	154 584.48 euros
CHAPITRE 22	DEPENSES IMPREVUES	12 000.00 euros
CHAPITRE 42	OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS	100 000.00 euros
CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000.00 euros
CHAPITRE 66	CHARGES FINANCIERES	4 829.62 euros
CHAPITRE 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000.00 euros
CHAPITRE 23 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
		320 000.00 euros
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES		606 414.10 euros
FONCTIONNEMENT RECETTES		
Chapitre 002 Excédent antérieur reporté		
		493 414.10 euros
CHAPITRE 70	PRODUITS DE SERVICES	53 000.00 euros
CHAPITRE 74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	60 000.00 euros
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES		606 414.10 euros

INVESTISSEMENT DEPENSES		
Chapitre 001 Déficit d'investissement report		
		210.63 euros
CHAPITRE 16	REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	5 496.97 euros
CHAPITRE 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	200 000.00 euros
CHAPITRE 23	IMMOBILISATIONS EN COURS	224 503.40 euros
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES		430 211.00 euros

INVESTISSEMENT RECETTES		
Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement		
		320 000.00 euros
CHAPITRE 040	OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS	100 000.00 euros
CHAPITRE 10	DOTATIONS FONDS DIVERS	211.00 euros
CHAPITRE 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	10 000.00 euros
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES		430 211.00 euros

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

VOTE, à l'unanimité, le budget d'assainissement 2021 de la commune qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes :

Section de FONCTIONNEMENT : 606 414.10 euros

Section d'INVESTISSEMENT : 430 211.00 euros

DUREE DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS, BUDGET COMMUNAL M14

Compte tenu de l'évolution des instructions budgétaires et le travail réalisé en collaboration avec la Trésorerie de Provins concernant la régularisation d'écritures et l'épurement de biens à sortir de l'actif de la commune, il est nécessaire d'actualiser la délibération prise en avril 2018 sur la durée d'amortissement des biens.

Il est proposé de fixer la durée des biens selon le tableau ci-dessous. Il est précisé que la modification des durées d'amortissements s'appliquera uniquement aux biens non encore amortis à ce jour.

Biens ou catégories	Articles	Durée (Ans)
Documents d'urbanisme	202	10
Frais d'études	2031	5
Frais de recherche et de développement	2032	5
Frais d'insertion		5
Subventions d'équipement versées pour le financement de biens mobiliers matériels		5
Subventions d'équipement versées pour le financement de bâtiment		10
Autres immobilisations incorporelles	208	5
Aménagement des constructions	2135	10
Aménagement de terrain, plantation	2121	10
Matériel et outillage d'incendie	21568	5
Matériel roulant	2182	10
Matériel et outillage technique	2158	5
Matériel espaces verts	21578	5
Matériel informatique et dérivé	2183	3
Mobilier	2184	10
Bien de faible valeur inférieure à 1.000 euros		1

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité, les durées des amortissements des immobilisations selon le tableau ci-dessus, concernant le budget communal M14.

CREATION DE DEUX EMPLOIS NON PERMANENTS POUR UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Considérant la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 3, 3.3 et 34,

Il est proposé à l'assemblée, à compter du 1^{er} mars 2021, de créer deux postes d'adjoints techniques de 2^{ème} classe, relevant de la catégorie hiérarchique C, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

Ces postes seront ouverts pour une période de 12 mois maximum pendant une même période de 18 mois.

Ces agents exerceront des fonctions au sein du service enfance de la commune (restauration scolaire, périscolaire, surveillance de cour), pour une durée hebdomadaire de service de 20 heures.

La rémunération sera calculée par référence aux indices du grade de recrutement et prévue au budget primitif.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité, à compter du 1^{er} mars 2021, la création de deux emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité, pour une durée hebdomadaire de 20 heures chacun.

PREVOIT la dépense au budget communal 2021.

La séance est levée à 21h24

Le Maire, Stéphane BACHELET